

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Éducation Nationale, de
l'Enseignement Supérieur, de la Formation des
Cadres et de la Recherche Scientifique
(MENESFCRS)



**Pour un nouveau souffle de la réforme de
l'Éducation- Formation**

État des lieux problématique « Qualité des espaces
d'enseignement »

Mai 2008

Strictement confidentiel

1 Présentation de la problématique «Qualité des espaces d'enseignement »

2 Etat des lieux par projet

Description de la
problématique

Liste des projets

La qualité des espaces d'enseignement constitue un impératif de base pour assurer aux élèves de bonnes conditions d'apprentissage

Objectifs
de la Charte

- La Charte Nationale d'éducation et de Formation proclame dans son article 161 « **L'entretien...des établissements d'éducation et de Formation ainsi que la protection de la qualité de leur environnement feront l'objet d'une attention constante... »**

- Une bonne infrastructure des espaces d'enseignement est en effet indispensable pour que le processus d'enseignement et d'apprentissage soit efficace comme l'indique une évaluation réalisée en 2004 par la Banque Mondiale au Ghana. Dans ce sens, la formulation de normes claires concernant les spécifications techniques et l'implantation des établissements d'enseignement doit tenir compte du besoin qu'ont les apprenants de disposer d'un bon environnement matériel pour l'apprentissage. A ce titre, une attention particulière doit être portée à la fonctionnalité des espaces et à leur qualité architecturale notamment.

Description de la
problématique

Liste des projets

Face à ces enjeux, la qualité des espaces d'enseignement au Maroc doit aujourd'hui être renforcée

Normes de construction
et d'équipements
incomplètes

Absence de normes de
maintenance préventive

Budget insuffisant alloué à
l'entretien des
établissements

Impacts négatifs sur l'état des infrastructures et équipements des établissements
d'enseignement, trop souvent dégradés

Il est aujourd'hui nécessaire de mener des actions fortes visant à normaliser, mettre à niveau et pérenniser la
qualité des espaces d'enseignement

Description de la
problématique

Liste des projets

Projets

Projet 5.1

■ Mise à niveau des
établissements et pérennisation

Thèmes

- 5.1.1. Catégorisation et normalisation des infrastructures et équipements
- 5.1.2. Réhabilitation, maintenance et équipement des établissements scolaires et universitaires
- 5.1.3. Réhabilitation, maintenance et équipement des internats et cités universitaires

1 Présentation de la problématique «Qualité des espaces d'enseignement »

2 **Etat des lieux par projet**

2.1 **Projet 5.1 : Mise à niveau des établissements et pérennisation**

Problématique 5 : Qualité des espaces d'enseignement

Projet 5.1 : Mise à niveau des établissements et pérennisation

- Version définitive -

Projet	– Mise à niveau des établissements et pérennisation		
Problématique	– Qualité des espaces d'enseignement	Interdépendances / autres projets	
Coordinateur		Équipe projet	

Thèmes associés

5.1.1. Catégorisation et normalisation des infrastructures et équipements

5.1.2. Réhabilitation, maintenance et équipement des établissements scolaires et universitaires

5.1.3. Réhabilitation, maintenance et équipement des internats et cités universitaires



Problématique 5 : Qualité des espaces d'enseignement

Projet 5.1 : Mise à niveau des établissements et pérennisation

- Version définitive -

État des lieux – 5.1.1. Catégorisation et normalisation des infrastructures et équipements

Des normes de construction pour les établissements primaires et secondaires (y compris internats) existent mais elles sont incomplètes

Normes incomplètes

- Les normes existantes se résument principalement à des normes de surfaces et de matériaux pour les différents éléments fonctionnels de l'établissement
- Les normes existantes ne couvrent pas l'ensemble des thématiques qui devraient relever d'un véritable référentiel d'établissement :
 - Absence de schéma spatial type (plan) d'un établissement scolaire
 - Notamment, aucune mention n'est faite :
 - Des normes de sécurité, de confort, et d'hygiène
 - Des critères de choix pour la sélection des sites d'implantation des établissements
 - De la destination et des activités prévues dans les locaux pédagogiques
 - Des normes pour l'accessibilité des handicapés
- De plus, les normes existantes ne sont plus toujours adaptées au contexte et nécessités actuelles. Une mise à jour de ses normes s'impose.

Normes non différenciées

- Elles ne prévoient pas de catégorisation suffisamment fine des établissements,. Notamment, à l'exception des écoles satellites, il n'existe pas de normes spécifique en fonction de la taille de l'établissement

Une étude lancée par La Direction des Affaires Générales permettra de poser des bases précises pour l'élaboration d'un véritable référentiel des établissements scolaires, complet et détaillé



Problématique 5 : Qualité des espaces d'enseignement

Projet 5.1 : Mise à niveau des établissements et pérennisation

- Version définitive -

État des lieux – 5.1.1. Catégorisation et normalisation des infrastructures et équipements

Des règles et procédures de maintenance ont été généralisées à toutes les universités mais les normes de construction et d'équipement des établissements universitaires doivent être précisées

Normes de construction et d'équipements

- Il n'existe actuellement pas de référentiel complet pour la construction et l'équipement des établissements universitaires.
- Seul un modèle pour la construction des universités pluridisciplinaires (type LMD*) a été élaboré. Ce modèle, en se basant sur une répartition des inscriptions des étudiants selon les domaines d'études de l'ordre de 50% en Droit, 25% en Lettres et 25% en Sciences, détaille la programmation sommaire de l'université (composantes du bloc d'enseignement, composantes du bloc administratif)

Normes de maintenance

- Un système normatif de maintenance a été élaboré en 2003 et généralisé à l'ensemble des universités (sous format de procédures) en 2006
- Ce système normatif, définit en plus des actions de maintenance et de leur fréquence, le budget que chaque université doit accorder à la maintenance de ses infrastructures :
 - **La réhabilitation : 0,75% de la valeur de remplacement de l'université**
 - **La maintenance préventive : 1% de la valeur de remplacement de l'université**
- Également, un logiciel pour systématiser ces opérations de maintenance a été mis en place à l'université Ain Chock à Casablanca, dans l'attente d'être généralisé à toutes les universités

Un projet de marché pour la définition de normes de construction et d'équipement universitaire devrait être lancé en 2008



État des lieux – 5.1.1. Catégorisation et normalisation des infrastructures et équipements

Synthèse

Education Nationale :

- **Des normes de construction pour les établissements primaires et secondaires** (y compris internats) existent mais elles **sont incomplètes** et non actualisées
- **Deux études ont été menées récemment dans le cadre du PARSEM, pour normaliser les établissements scolaires :**
 - Une étude sur les normes de construction
 - Une étude visant à établir les normes de qualité pour les établissements scolaires (« Définition des caractéristiques d'une école de qualité »). Un premier rapport a été produit mais le marché n'a pas encore été engagé

Etablissements universitaires :

- **Les normes de construction et d'équipement des établissements universitaires** sont incomplètes mais un projet de marché pour la définition de nouvelles normes devrait être lancé en 2008
- En revanche des **règles et procédures de maintenance ont été généralisées à toutes les universités**

Problématique 5 : Qualité des espaces d'enseignement

Projet 5.1 : Mise à niveau des établissements et pérennisation

- Version définitive -

Projet	– Mise à niveau des établissements et pérennisation		
Problématique	– Qualité des espaces d'enseignement	Interdépendances / autres projets	
Coordinateur		Équipe projet	

Thèmes associés

5.1.1. Catégorisation et normalisation des infrastructures et équipements

5.1.2. Réhabilitation, maintenance et équipement des établissements scolaires et universitaires

5.1.3. Réhabilitation, maintenance et équipement des internats et cités universitaires



Problématique 5 : Qualité des espaces d'enseignement

Projet 5.1 : Mise à niveau des établissements et pérennisation

- Version définitive -

État des lieux – Thème 5.1.2. Réhabilitation, maintenance et équipement des établissements scolaires et universitaires

Les établissements scolaires sont aujourd'hui souvent défectueux

Constat

- Il n'existe **pas de système de maintenance préventive** des établissements scolaires qui soit normalisé et systématisé
- Cette dernière décennie, les **efforts et le budget ont été majoritairement axés sur la construction de nouveaux établissements**, au détriment de la réhabilitation et de la mise à niveau des établissements scolaires

Impacts

- Les établissements scolaires souffrent **d'un manque d'entretien**
- Nombreux ne disposent pas des équipements de base (eau, électricité, sanitaires) et **nécessitent aujourd'hui une véritable mise à niveau**
- Une première estimation effectuée par la DSSP porte le budget (*) nécessaire pour la réhabilitation des établissements scolaires et internats à près de 2 milliards de Dhs

	Primaire	Collégial	Qualifiant	Budget de réhabilitation estimé (Dh)
Salles défectueuses	8 942	1 226	553	428 840 000
Etablissements sans clôture	9 008	28		364 800 000
Etablissements non raccordés au réseau de l'eau potable	13 550	216	34	276 000 000
Etablissements non raccordés au réseau d'électricité	10 963	63	12	220 760 000
Etablissements non raccordés au réseau d'assainissement	4 160	561	218	98 780 000
Internats				552 000 000
Budget Total (*)				1 941 180 000

* Ce budget n'intègre pas la réhabilitation des bâtiments administratifs, vestiaires et des terrains de sport.



Problématique 5 : Qualité des espaces d'enseignement

Projet 5.1 : Mise à niveau des établissements et pérennisation

- Version définitive -

État des lieux – Thème 5.1.2. Réhabilitation, maintenance et équipement des établissements scolaires et universitaires

Conscient de la nécessité urgente de réhabiliter les établissements scolaires, un projet en ce sens est actuellement mené au sein du MENESFCRS

Objectifs du projet

- **Dans un 1^{er} temps : Effectuer une remise à niveau des écoles** sur l'ensemble du Royaume, portant **sur les éléments infrastructurels de base** suivants : sanitaires, eau, électricité, tableaux, pupitres, portes, fenêtres, terrains de sport, clôture.
- **Dans un 2^{ème} temps : lancer un processus d'aménagement, d'extension voire de construction** de tous les établissements scolaires du Royaume

Contenu du projet

- **Recensement des besoins** et évaluation précise de la situation des établissements scolaires
- **Identification et budgétisation des actions de réhabilitation** à mener, pour la 1^{ère} phase de mise à niveau
- Elaboration d'un **plan opérationnel de mise en œuvre**
- Proposition d'un **cadre de gestion et suivi administratif**
- **Identification des partenaires** locaux, régionaux et nationaux et élaboration du cadre général de mobilisation de ces partenaires
- **Réalisation des actions de réhabilitation** sur tout le territoire national

Démarche adoptée

- Recensement des besoins et tests de la méthodologie sur **4 provinces pilotes** (à raison de 10 établissements par province)...
- **...Puis généralisation** à l'ensemble du royaume



État des lieux – Thème 5.1.2. Réhabilitation, maintenance et équipement des établissements scolaires et universitaires

Malgré la mise en place d'un système de maintenance préventive, certaines universités doivent elles aussi être mises à niveau

Réhabilitation des universités

- **Des règles et procédures de maintenance** des établissements universitaires ont été élaborées et généralisées auprès de toutes les universités
- **Une contractualisation**, d'une durée de 3 années, **relative à la réhabilitation des universités** a été élaborée. Elle avait un objectif pédagogique, étant donné qu'elle visait à amener les universités à réformer le système de gestion de la maintenance de leurs bâtiments
- Sur la base de cette contractualisation, **chaque université a été accompagnée pendant 3 ans, en lui allouant un budget de 0,75% de la valeur de remplacement de son patrimoine immobilier pour le consacrer à la maintenance des établissements**
- **La maintenance des équipements est incluse dans leurs contrats d'acquisition.**
- **Les besoins en réhabilitation, en maintenance et en renouvellement d'équipements ont été évalués pour la période 2009-2012. Ils s'élèvent à 1 645,9 millions de Dh répartis comme suit:**
 - **Maintenance des bâtiments** : 487,4 millions de Dh
 - **Renouvellement des bâtiments:** 1 185,5 millions de Dh

Synthèse

Établissements scolaires :

- **Faute de maintenance préventive, l'état de nombreux établissements scolaires est aujourd'hui souvent défectueux**
- Conscient de la nécessité urgente de réhabiliter les établissements scolaires, **un projet en ce sens est actuellement mené au sein du MENESFCRS**, avec pour objectif une remise à niveau de première urgence des établissements scolaires d'ici Octobre 2008

Établissements universitaires :

- Concernant **les universités**, et **malgré la mise en place d'un système de maintenance préventive**, le problème de la maintenance et de la réhabilitation des bâtiments et du renouvellement des équipements reste posé car les moyens mis à la disposition des universités pour ces opérations ne leur permettent pas de faire face aux besoins

Problématique 5 : Qualité des espaces d'enseignement

Projet 5.1 : Mise à niveau des établissements et pérennisation

- Version définitive -

Projet	– Mise à niveau des établissements et pérennisation		
Problématique	– Qualité des espaces d'enseignement	Interdépendances / autres projets	
Coordinateur		Équipe projet	

Thèmes associés	
5.1.1. Catégorisation et normalisation des infrastructures et équipements	
5.1.2. Réhabilitation, maintenance et équipement des établissements scolaires et universitaires	
5.1.3. Réhabilitation, maintenance et équipement des internats et cités universitaires	



Problématique 5 : Qualité des espaces d'enseignement

Projet 5.1 : Mise à niveau des établissements et pérennisation

- Version définitive -

État des lieux – Thème 5.1.3. Réhabilitation, maintenance et équipement des internats et cités universitaires

Les internats, cantines, cités et restaurants universitaires présentent des besoins de réhabilitation

Internats et cantines scolaires

- Mauvais état des infrastructures
- Manque d'équipement
- Peu de maintenance préventive
- Depuis 2005, une dotation spéciale est réservée à la réhabilitation des internats (infrastructures et équipements)

Cités et restaurants universitaires

- Mauvais état des infrastructures et manque d'équipement (la dernière cité universitaire publique a été construite en 95 – peu d'entretien et de maintenance)
- Un programme de réhabilitation des cités et restaurants universitaires a été défini récemment (205 MDhs sur 5 ans) mais ce programme reste insuffisant